



Sortir de la précarité : C'est urgent, possible et nécessaire ! Tous ensemble, entrons dans l'action !

Le 19 décembre, 80 collègues contractuels se réunissaient à Marseille à l'initiative de la CGT Educ'Action. Faisant le constat que le dispositif de titularisation mis en place par le gouvernement est en réalité très limité et qu'il ne satisfait pas à l'exigence de la titularisation de tou-te-s, constatant aussi que les conditions d'emploi et de gestion, ainsi que le traitement des non-titulaires ne cessent de se dégrader dans l'académie d'Aix-Marseille, ils ont décidé qu'il était temps d'agir ensemble, de ne plus être les sans-droits à qui tout peut être imposé.

Quelques éléments de notre situation et des revendications pour en sortir :

Menace constante du chômage

Nombreux sont les collègues restés cette année, sans emploi ou sur des suppléances trop courtes pour vivre. Des collègues arrivent en fin de droits au chômage

Exigeons le réemploi de tou-te-s

A même métier, statut identique : titularisation de tou-te-s sans condition de concours, ni de nationalité.

Des perspectives de titularisation limitées

Les concours réservés mis en place ont créé de l'espoir. En réalité la majorité des collègues est exclu du dispositif.

Et pour les éligibles, 6600 postes prévus sur 4 ans laisseront la plupart des dizaines de milliers de non-titulaires sur le carreau. Même pour les lauréats, l'avenir en ce qui concerne l'affectation et le reclassement reste inquiétant.

Dans l'immédiat exigeons :

- **Droit aux concours réservés pour tous les contractuels**
- **Aucune limitation du nombre de reçus**
- **Ouverture pour toutes les disciplines**
- **Une affectation au plus près de l'exercice actuel**

Aucune reconnaissance de notre travail

Au contraire d'autres académies où une grille d'avancement des contractuels a été gagnée, en CDD, nos faibles salaires ne progressent jamais depuis notre recrutement

Et en CDI, notre ancienneté précédente n'est pas prise en compte.

Plusieurs indemnités nous sont refusées.

A travail égal, traitement égal : des salaires, un avancement et des droits égaux à ceux des titulaires.

Un traitement indécent dans l'académie

Des contrats de 10 mois maximum devenus la règle. Les affectations géographiques et sur des postes à temps plein se faisant sans transparence. Les complications pour contacter son gestionnaire et des salaires ou des indemnités chômage versés avec toujours plus de retard... Autant d'éléments qui aggravent encore notre vie quotidienne et professionnelle.

Revendiquons une gestion décente, transparente et efficace de tous les non-titulaires.



La maltraitance des non-titulaires, ça suffit !

Nos situations individuelles deviennent insupportables. Ensemble, elles forment un système dont nous voulons collectivement sortir. Titulaires comme non-titulaires, de cette précarité qui se généralise, nous subissons tou-te-s les conséquences. **N'acceptons plus d'être sans-droits.**

Alors qu'au ministère de la fonction publique et bientôt celui de l'Education nationale va bientôt être négocié le volet 3 de la loi du 31 mars 2011 sur les questions de mobilité, de rémunération, de renouvellement et de fin de contrats... des non-titulaires, **il est temps de nous faire entendre.**

Avec les collègues non-titulaires, la CGT-Educ'action appelle les personnels, contractuels ou non, à se rassembler et à exiger qu'une délégation soit reçue pour faire entendre nos revendications. Un préavis de grève est déposé.

Allons porter nos exigences

Rassemblement mercredi 13 février à 14h30

devant le rectorat d'Aix

Une délégation demande à être reçue